



FICHE DE RESERVATION VACANCES : ETE 2023

ACTION JEUNESSE DU BALCON DE BELLEDONNE

JEUNES 11 - 17 ANS :

Nom / prénom :

Date de naissance :

Tél. domicile :

Tél. Travail :

Portable (père/mère/autre) :

Adresse de facturation :

Courriel :

Tél. Jeune :

Mail jeune :

Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom :

Tél :

SI VOUS N'AUTORISEZ PAS LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A UTILISER LES PHOTOS DE VOTRE ENFANT SUR SES SUPPORTS DE COMMUNICATION,

ET/OU SI VOUS N'AUTORISEZ PAS VOTRE ENFANT A RENTRER SEUL DEPUIS L'ARRET DU MINIBUS,

MERCI DE NOUS ADRESSER UN COURRIER LE STIPULANT.

**INSCRIPTIONS PAR DOSSIERS COMPLETS AVANT LE 21 JUIN.
Nous refuserons les dossiers incomplets et/ou arrivant après cette date.**

Dossier complet :

- Fiche de réservation (2 pages) dûment remplie.
- Autorisation parentale signée.
- Règlement intérieur signé par les parents et le jeune [une seule fois].
- Fiche sanitaire **2023**.
- Copie des vaccins.
- Attestation CAF **2023**.
- Test d'aisance aquatique pour les activités nautiques.

Contact pour les inscriptions et renseignements liés à l'accueil des jeunes en activité :

Clément COTTIN : Responsable adjoint de l'action jeunesse Balcon de Belledonne
Direction enfance, jeunesse et parentalité – Communauté de communes du Grésivaudan
06 14 51 83 92 – ccottin@le-gresivaudan.fr

Pour toute autre question :

Cyrielle SAVELLA : Responsable de l'action jeunesse Balcon de Belledonne
Direction enfance, jeunesse et parentalité – Communauté de communes du Grésivaudan
07 71 91 57 20 – csavella@le-gresivaudan.fr

Règles de fonctionnement :

- Les pique-niques sont à prévoir tous les jours sauf si le repas est compris.
- Mettre obligatoirement dans son sac :
 - Crème solaire,
 - casquette,
 - lunettes de soleil,
 - gourde,
 - tenue et chaussures appropriées aux activités et à la météo
 - maillot de bain/serviette

un jeune n'ayant pas ce matériel pourrait ne pas participer à certaines des activités par mesure de sécurité.

- Les retours se font sur les points de RDV, les jeunes envoient un message lorsque nous sortons d'activité pour préciser l'heure d'arrivée (entre 17h30 et 19h).

Date	Tarifs (Cf site)	Activités (<u>voir programme</u>)	Gare de Lancey	La Combe de Lancey	Saint Mury Monteymond	Saint Jean le Vieux	Revel place de la mairie	
10/07	T3	Jeux du monde et nautic sport	<input type="checkbox"/> 8h45	<input type="checkbox"/> 9h00	<input type="checkbox"/> 9h00	<input type="checkbox"/> 9h20	<input type="checkbox"/> 9h30	
11/07	T3	Pinata et bouée tractée	<input type="checkbox"/> 8h45	<input type="checkbox"/> 9h00	<input type="checkbox"/> 9h00	<input type="checkbox"/> 9h20	<input type="checkbox"/> 9h30	
12/07 et 13/07	2 x T3	Bivouac Vercors*	<input type="checkbox"/> 8h45	<input type="checkbox"/> 9h00	<input type="checkbox"/> 9h00	<input type="checkbox"/> 9h20	<input type="checkbox"/> 9h30	
17/07	T2	Xplore et Battlefield	<input type="checkbox"/> 9h45	<input type="checkbox"/> 9h30	<input type="checkbox"/> 10h00	<input type="checkbox"/> 9h15	<input type="checkbox"/> 9h00	
18/07	T3	Xplore et Télé ski nautique	<input type="checkbox"/> 9h45	<input type="checkbox"/> 9h30	<input type="checkbox"/> 10h00	<input type="checkbox"/> 9h15	<input type="checkbox"/> 9h00	
19/07	T3	Xplore et canyoning*	<input type="checkbox"/> 9h45	<input type="checkbox"/> 9h30	<input type="checkbox"/> 10h00	<input type="checkbox"/> 9h15	<input type="checkbox"/> 9h00	
20/07	T2	Gresi'lake city	<input type="checkbox"/> 15h30	<input type="checkbox"/> 15h15	<input type="checkbox"/> 15h15	<input type="checkbox"/> 15h00	<input type="checkbox"/> 14h45	
21/07	T2	On fait c'qu'on veut	<input type="checkbox"/> A définir	<input type="checkbox"/> A définir	<input type="checkbox"/> A définir	<input type="checkbox"/> A définir	<input type="checkbox"/> A définir	
24/07	T2	Aix les Bains	<input type="checkbox"/> 9h15	<input type="checkbox"/> 9h00	<input type="checkbox"/> 9h00	<input type="checkbox"/> 8h45	<input type="checkbox"/> 8h30	
25/07	T3	Xplore et rafting	<input type="checkbox"/> 8h45	<input type="checkbox"/> 9h00	<input type="checkbox"/> 9h00	<input type="checkbox"/> 9h20	<input type="checkbox"/> 9h30	
26/07	T2	Xplore et accrobranche	<input type="checkbox"/> 8h45	<input type="checkbox"/> 9h00	<input type="checkbox"/> 9h00	<input type="checkbox"/> 9h20	<input type="checkbox"/> 9h30	
27/07	T2	On fait c'qu'on veut	<input type="checkbox"/> A définir	<input type="checkbox"/> A définir	<input type="checkbox"/> A définir	<input type="checkbox"/> A définir	<input type="checkbox"/> A définir	
28/07	T2	Walibi	<input type="checkbox"/> 9h15	<input type="checkbox"/> 9h00	<input type="checkbox"/> 9h00	<input type="checkbox"/> 8h45	<input type="checkbox"/> 8h30	
21-25/08	Tarif séjour	Séjour court Camargue	<input type="checkbox"/> Départ de Revel à 9h30 sur le parking de l'Oursière					

- Les horaires peuvent être amenés à changer pour des raisons logistiques, auquel cas un mail vous sera envoyé.
- **NOUS NE PRENONS PAS DE PAIEMENT, UNE FACTURE VOUS SERA ADRESSEE APRES SERVICE.**
- L'activité canyoning est encadré par des professionnels diplômés d'état. La législation ayant évolué au cours de l'année, ils ne peuvent plus encadré l'activité « Canyoning » pour les jeunes ayant moins de 12 ans. Merci d'en tenir compte lors de l'inscription de votre jeune.

TOTAL : (Paiement après service) = €

Autorisation parentale - participation aux activités de l'action jeunesse balcon de Belledonne

Je, soussigné(e)..... responsable légal de , autorise l'enfant, dans le cadre des activités et des séjours de l'action jeunesse du Balcon de Belledonne de la communauté de commune du Grésivaudan, à participer aux différents types d'activités suivantes :

- 1- Alpinisme :
 - o Activité d'alpinisme et activités assimilées
- 2- Baignade :
 - o Activité exclusive de toute activité aquatique faisant appel à des matériels spécifiques (palmes, masques, tubas...)
 - o Activité de baignade exclusive de toute activité spécifique faisant appel à des matériels spécifiques (palmes, masques, tubas...) se déroulant en dehors des piscines ou baignades aménagées
- 3- Canoë, kayak et activités assimilées
 - o Activité de découverte de canoë, du kayak, du raft et de la navigation à l'aide de toute autre embarcation propulsé à la pagaie
 - o Activité de perfection de canoë, du kayak, du raft et de la navigation à l'aide de toute autre embarcation propulsé à la pagaie
- 4- Canyonisme
- 5- Char à voile
 - o Activité de char à voile assis, allongée, debout et char tractée
- 6- Equitation
 - o Approche de l'animal et découverte de l'activité au pas
 - o Activité de promenade équestre en extérieur sur une journée
 - o Activité de randonnée équestre montée de plus d'une journée
 - o Apprentissage de l'équitation
- 7- Escalade
 - o Activité d'escalade en deçà du premier relais
 - o Activité d'escalade au-delà du premier relais
- 8- Karting
- 9- Motocyclisme et activités assimilées
 - o Apprentissage de la maîtrise d'un véhicule terrestre, motorisée, à guidon
 - o Itinérance sur voie ouverte à la circulation publique sur un cyclomoteur ou quadricycle de moins de 50cm³ ou 4 kW
- 10- Nage en eau vive
 - o Activité de découverte de la nage en eau vive
 - o Activité de perfectionnement de la nage en eau vive
- 11- Plongée subaquatique
 - o En apnée
 - o Randonnée subaquatique
 - o Scaphandre autonome
 - o Plongée bouteille
 - o Palme masque tuba
- 12- Radeau et activités de navigation assimilées
 - o Embarcation mue exclusivement à la force humaine
- 13- Randonnée pédestre
 - o Marche en moyenne montagne d'un temps maximum de 4h par jour, ne comportant pas de difficulté technique.
 - o Randonnée pédestre en montagne
- 14- Raquettes à neige
 - o Promenade en raquettes

- o Randonnée en raquettes
- 15- Ski et activités assimilées
 - o Ski alpin, ski de fond et leurs activités dérivées et assimilées
- 16- Spéléologie
- 17- Surf
- 18- Tir à l'arc
 - o Activité de découverte du tir à l'arc : tir sur cible, tir flu-flu et tir en parcours
- 19- Voile et activités assimilées
 - o Navigation diurne sur planche à voile, dériveur léger ou multicoques, léger à moins de 2 milles nautiques d'un abri
 - o Navigation diurne sur une embarcation dans laquelle se trouve l'encadrant et les participants à moins de 2 milles nautiques d'un abri
 - o Navigation au-delà de 2 milles nautiques d'un abri
 - o Navigation dans le cadre du scoutisme marin
- 20- VTT
 - o Activité de randonnée à VTT sur terrain peu ou pas accidenté
 - o Activité de VTT sur tout type de terrain

Représentant(s) légal(aux) de l'enfant :	
Nom, prénom :	Nom, prénom :
Date : Le	Date : Le
Signature : <i>précédée de la mention «lu et approuvé»</i>	Signature : <i>précédée de la mention «lu et approuvé»</i>